Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan directeur cantonal des systèmes d'information 2013-2018

Des prestations informatiques simples, sûres et efficaces

Le Conseil d'Etat a adopté le plan directeur pour l'évolution des systèmes d'information de 2013 à 2018. Pour répondre aux enjeux et besoins actuels, le plan établi vise à atteindre à l'horizon 2018 un système informatique plus fiable et sécurisé, au service de la simplification administrative et des citoyens.

Le plan directeur cantonal des systèmes d'information 2013-2018 exprime une double vision, dans la continuité du programme de législature du Conseil d'Etat. D'une part, l'informatique cantonale doit être un système stable et sûr. D'autre part, il doit permettre de rationaliser les processus administratifs afin d'améliorer l'efficacité de l'Etat, en priorité dans ses prestations au public. Cette vision se traduit en quatre objectifs principaux :

1. Renforcer la qualité et la disponibilité des outils informatiques pour les usagers quotidiens que sont les employés de l'Etat.

2. Réduire les risques nouveaux liés à l'augmentation de la quantité de systèmes gérant des données et à leur interconnexion.

3. Maîtriser les coûts supplémentaires engendrés par les développements prévus en les compensant par des gains d'efficience.

4. Faciliter et simplifier tant le fonctionnement interne de l'administration que l'accès des citoyens et partenaires aux prestations par la voie informatique.

Sur les deux axes d'évolution principaux pour atteindre ces objectifs, des actions sont déjà engagées. Il s'agit d'une part du décret sur la sécurisation des systèmes d'information, adopté par le Grand Conseil, qui permettra notamment de mettre sur pied un site de secours en cas de défaillance majeure, ou encore un centre de protection et de défense des systèmes d'information. D'autre part, le plan de mise à jour des postes de travail de l'administration cantonale, qui renforcera la disponibilité

et la rapidité des outils informatiques, a été déposé au Grand Conseil en septembre de cette année.

Des projets spécifiques liés à différents systèmes spécialisés ainsi qu'à la poursuite du déploiement de la cyberadministration, afin de proposer en ligne un éventail croissant de prestations, complèteront les moyens de réalisation de la vision du Plan directeur au cours des années à venir. Le Conseil d'Etat réaffirme aujourd'hui son engagement pour que l'informatique rende l'administration plus efficace, et surtout plus accessible.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 décembre 2013

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DIRH, Patrick Amaru, chef de la Direction des systèmes d'information, 021 316 11 88